

Toulouse, le 14 septembre 2022

Jean-Luc Moudenc

Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Monsieur Stéphane DUBIEF
Monsieur Thomas BRUCH
Fédération des Forains de France

forainsff@gmail.com

Références à rappeler : JLM/MC/21 018 949-d

Messieurs,

C'est avec une particulière attention que j'ai pris connaissance des différents courriers que vous avez envoyés à ma collègue Cécile DUFRAISSE, Adjointe au Maire en charge des fêtes foraines, ainsi que de la dernière correspondance que vous m'avez, cette fois, adressée personnellement le 7 septembre 2022, au sujet du devenir de la Fête Saint-Michel

Depuis le terme de l'édition 2021 de la Fête Saint-Michel sur le site du Zénith, nous vous avons indiqué, à plusieurs reprises, oralement, par écrit et par déclarations publiques réitérées, que cette manifestation ne pourrait plus avoir lieu à cet emplacement, compte-tenu des nuisances, principalement sonores et nocturnes, que les riverains subissaient durant plusieurs semaines. Tout cela dans un contexte où le projet urbain de La Cartoucherie se développe, accueillant toujours plus de logements et donc d'habitants dans ce secteur.

Dois-je vous rappeler que vous avez cosigné, le 14 septembre 2021, avec Monsieur le Préfet, les représentants de votre profession, les organisateurs de la Fête Saint-Michel et la Mairie de Toulouse, un texte actant que l'édition 2021 serait la dernière sur le site du Zénith et qu'il convenait de rechercher un autre site pour l'édition 2022.

Cet écrit vous engage !

Malgré cela, depuis des mois, vous mettez beaucoup d'insistance à vouloir imposer ce site à la Collectivité, et donc aux riverains concernés. Au mépris de votre parole.

Depuis un an, dans une démarche volontariste pour tenter de trouver une issue positive, notre Collectivité a poursuivi ses recherches pour relocaliser cette manifestation et a partagé avec votre profession les diverses hypothèses envisagées.

Comme vous le savez, nous avons étudié pas moins de vingt-quatre sites, tant pour l'implantation de la fête foraine elle-même que pour la base de vie, notamment tous ceux que vous aviez suggérés. Aucun d'eux, hélas, n'a pu émerger pour constituer une solution acceptable à vos yeux, hormis le Parc des Expositions, éventualité qui n'a pu aboutir eu égard au coût élevé que vous auriez eu à supporter ainsi qu'à la disponibilité du site qui connaît un grand succès.

Pendant des mois, vous avez choisi le silence et l'inertie plutôt que la recherche conjointe de solutions avec la Collectivité. Pourquoi ? Pour gagner du temps ? Il y a quelques semaines à peine, vous vous êtes enfin manifestés en affirmant votre volonté de voir la fête organisée cette année, ce qui nous a permis de reprendre le dialogue avec vous. Nous avons alors l'espoir d'une volonté partagée de trouver un compromis, certes imparfait, et nous vous avons donc proposé trois implantations possibles.

J'ai parfaitement conscience que ces terrains ne constituent pas une solution parfaite pour vous et que chacun présente ses propres contraintes, mais ils sont conformes à l'idée de recherche d'un compromis.

C'est la raison pour laquelle, par un courrier daté du 6 septembre 2022, Cécile DUFRAISSE vous proposait que vous visitiez ensemble divers terrains susceptibles d'accueillir la fête en 2022, d'identifier conjointement leurs contraintes et de voir avec vous quelles solutions techniques pourraient en lever certaines.

Il s'agissait de l'Île du Ramier, sur l'emplacement de l'ancien Parc des Expositions, d'un site sur le secteur de Malepère, chemin des Carmes et d'un terrain au Nord de la zone de Ginestous, avenue Salvador Dali. Ces visites avaient pour objet de vérifier la compatibilité de ces terrains avec les exigences et contraintes propres à votre activité et au métier que vous connaissez mieux que personne, voire d'envisager des aménagements susceptibles d'être réalisés. Ainsi, la synthèse des contraintes des uns ou des autres aurait pu permettre de trouver un compromis.

Cependant, une fois encore, vous avez refusé le dialogue et repoussé notre proposition de visites conjointes et de diagnostics partagés. Vous avez préféré vous réunir entre vous, sans représentant des services techniques de la Collectivité, non pas le 6 ou le 7, mais le 8 septembre dernier, seuls, sur le site du Ramier. La méthode que vous avez employée pour cela a consisté à envahir cet espace, sans nous prévenir, ni solliciter la moindre autorisation !

Pire encore, vous vous dites fiers de faire partie du vaste chantier municipal de l'Île du Ramier pour les prochaines années. À aucun moment, il n'a été évoqué la possibilité de mettre à disposition ce site pour les années à venir. **Je le dis : ce n'est qu'une solution temporaire, et imparfaite, proposée pour l'édition 2022 de la Fête Saint-Michel.**

Quant à l'installation de la base de vie à Franczal, l'étude menée par les services municipaux a malheureusement démontré la non-viabilité de cette option. En effet, il n'existe pas de terrain plat de 2 hectares pouvant accueillir 200 emplacements, ni d'autres réseaux (électricité et humide) que ceux situés dans l'actuelle zone d'accueil transitoire d'entreprises. Il n'existe, à ce jour, qu'une antenne de distribution d'eau potable, tandis que le réseau d'électricité actuel ne permet pas de répondre à vos besoins de 600 kva. Pour votre parfaite information, pour un raccordement aérien provisoire de 250 kva sur une distance de 30 mètres, le devis est estimé à 17 000 euros et les délais demeurent incompatibles avec la tenue prochaine de la Fête Saint-Michel.

En outre, au-delà de nos propres recherches, nous avons sollicité l'Etat afin que ce dernier puisse vérifier sur son propre patrimoine foncier si une solution était envisageable. Or, les services de l'Etat n'ont pas davantage identifié une telle perspective.

Hélas, votre façon très particulière de procéder, méprisante envers la Collectivité et piétinant les règles, est cohérente avec votre refus de dialoguer et le fait qu'à ce jour, les représentants locaux des forains et organisateurs de la Fête Saint-Michel ne se soient toujours pas exprimés au sujet des dégradations commises sur la base de Loisirs de la Ramée, occasionnées lors de l'édition 2021.

À cet égard, rassurez-vous : les 10 000 euros que Cécile DUFRAISSE évoquait dans son précédent courrier ne seront pas imputés à la Fédération des Forains de France. Ce sont les représentants des forains de Toulouse qui auront à régler cette somme, addition d'un titre de recettes représentant les frais du chantier de remise en état et de la facture représentant la remise en service, par ENEDIS, de trois coffrets électriques détériorés.

Puisque vous vous êtes faits, à de nombreuses reprises, le porte-parole des représentants locaux des forains de la Fête Saint-Michel, il nous semblait important que la Fédération des Forains de France soit informée de ces faits inacceptables.

Du reste, à ce jour, à 48 heures de la date du 16 septembre, vous ne nous avez toujours pas indiqué votre position vis-à-vis de ce site de l'Île du Ramier après que vous l'ayez ainsi visité. De même, nous ne connaissons pas votre avis sur les deux autres sites proposés par nos soins puisque vous avez refusé de les visiter avec nous, sans pour autant nous donner votre analyse propre à leur sujet.

Visiblement, vous préférez passer en force, comme l'atteste votre annonce, datant de plusieurs semaines, de bloquer les axes routiers de notre agglomération qui compte plusieurs centaines de milliers d'habitants. Tout cela, outre que ce sont des voies de fait pénalement répréhensibles, constitue une façon d'agir de nature à empêcher la création d'un climat de confiance entre nous, pourtant indispensable pour travailler ensemble à la recherche d'une solution au profit du public toulousain de la Fête Saint-Michel.

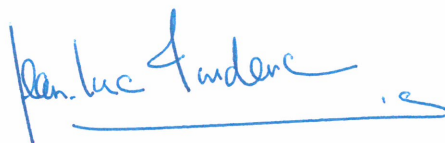
Je le déplore vivement.

.../...

Le temps s'étant écoulé de façon si stérile, comment trouver une solution d'accueil pour l'édition 2022, du moins pour la période que vous souhaitez? On peut objectivement douter, au vu de vos atermoiements, comportements unilatéraux et changements de position, de votre volonté réelle d'aboutir à une solution, tout au moins à un compromis acceptable par toutes les parties, même sur un site qui serait imparfait.

Malgré tout ce qui précède, et parce que nous pensons avant tout au public toulousain, notre Collectivité reste ouverte à la reprise du dialogue pour rechercher un site et caler un nouveau calendrier si nécessaire. Mais, pour dialoguer, il faut être au moins deux...

Je vous prie de recevoir, Messieurs, mes salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Luc Moudenc". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal stroke.

Jean-Luc MOUDENC

Copie : Monsieur Frédéric TOURNIÉ, Secrétaire Général de l'Association des forains de Toulouse